

# Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine

# COTISATION 2026

À DÉCOUPER ET À RETOURNER À L'ADRESSE CI-DESSOUS :

Mairie – à l'attention de Monsieur PAUTREL  
23 Rue de Bretagne 35420 LE FERRÉ



Commune de : .....

Nom et Prénom du Maire : .....

Ou Nom de l'adhérent : .....

Adresse .....

Code Postal : ..... Code INSEE : .....

Courriel de la Mairie : .....

Courriel personnel du Maire (avec son accord) : .....

..... Communes de moins de 0 à 3500 habitants – 1

Communes nouvelles de moins de 2000 habitants – 1

..... Communes nouvelles de 2000 à 3500 habitants – 2

Communes de plus de 3500 habitants – 3

..... Communes nouvelles de plus de 3500 habitants – 4

## Cotisation annuelle AMRF :

Adhésion départementale ( <b>obligatoire</b> ) : 1 - 79€ / 2 - 154€ / 3 - 254€ / 4 - 339€	... € + 75 € = ... €
Adhésion nationale* ( <b>obligatoire</b> ) : 75€ (+ l'abonnement au mensuel 36 000 communes)	
<b>TOTAL À PAYER :</b>	

\* Comprend l'envoi de la Newsletter Net-Infos et la possibilité de souscrire au service Campagnol.fr

\*\* Tarif réservé aux adhérents AMRF

Règlement à effectuer au compte de :

**CCM Fougères Cotterêts**

**IBAN FR76 1558 9351 1904 2618 9394 013**

**BIC CMBRFR2BARK**

Mandat administratif

Chèque joint

Référence Mandat Administratif : .....

Fait à : ..... le .....

Signature

Cachet de la mairie

Votre cotisation peut être payée par votre budget municipal (article 6281)

En ce cas, la facture ci-dessous est destinée à votre trésorier, receveur municipal

☒

## FACTURE

L'Association des Maires Ruraux d'Ille et Vilaine, **Mairie – 23 Rue de Bretagne – 35 420 LE FERRÉ**  
Numéro de Siret : 51156189600016

Prie Madame, Monsieur, Maire de \* : ..... \*rayer les mentions inutiles  
de bien vouloir régler au compte : **CCM Fougères Cotterêts 15589 35119 04261893940 13**

## Cotisation annuelle AMRF :

Adhésion départementale ( <b>obligatoire</b> ) : 1 - 79€ / 2 - 154€ / 3 - 254€ / 4 - 339€	... € + 75 € = ... €
Adhésion nationale ( <b>obligatoire</b> ) : 75€ (+ l'abonnement au mensuel 36 000 communes)	
<b>TOTAL À PAYER :</b>	

Fait à ..... le .....

Le Président  
**Louis PAUTREL**